

MUNICIPALITE DE BOLTON-OUEST  
**AVIS PUBLIC**  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE  
NO. 2017-04-0003

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ:

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance régulière du conseil municipal qui aura lieu le 7 juin 2017 à 19h30 à l'Hôtel de Ville, 9 chemin Town Hall, Bolton-Ouest. Les personnes intéressées par cette demande sont invitées à assister à cette réunion et y présenter leurs observations.

**Dérogation mineure no. 2017-04-0003:**

La demande de dérogation mineure concerne la réduction des marges de recul pour un bâtiment accessoire (garage). La marge avant serait de 2 mètres et la marge latérale Est serait de 1.5 mètres. Les normes actuelles prévues par l'article 6.1.1.3 du règlement de zonage #264-2008 sont de 25 mètres pour la marge avant et de 3 mètres pour la marge latérale Est.

Identification du site:

Lot: #5 192 471, chemin Glen  
Zone municipale : DESI-03

Donné à Bolton-Ouest ce 17<sup>ième</sup> jour du mois de mai 2017

Pierre Ménard  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier par intérim